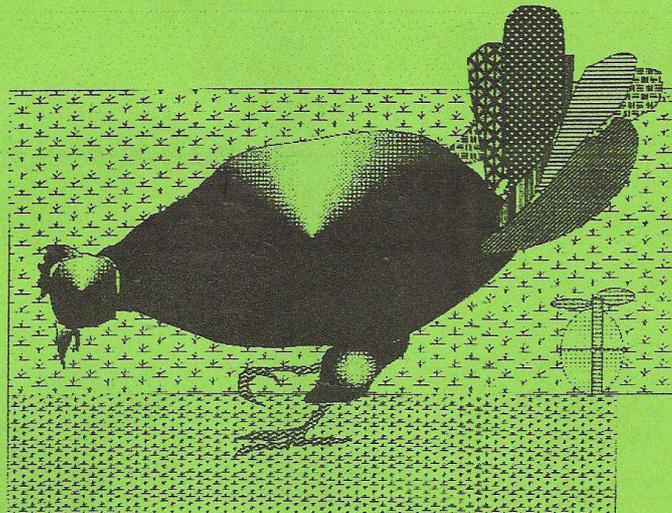


Du côté de Floirac

Bulletin d'information très local
N°17 Mars-Avril 1999



A découvrir tout d'abord, dans l'herbe verte de ce numéro de Pâques 1999, les premiers chiffres du 33^{ème} recensement pour notre village.

Au 8 mars 1999, nous étions 276 *habitants*, sans compter les personnes en maison de retraite qui seront comptabilisées sur le village au mois de juin ; et nous disposons à Floirac de

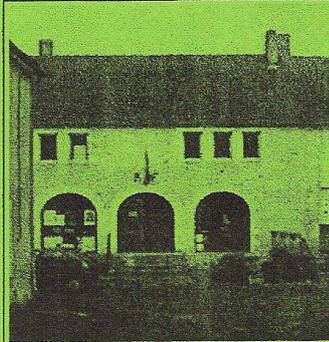
124 résidences principales, 84 résidences secondaires et 12 logements vacants.

Après un siècle de dépeuplement régulier, notre commune, comme le département du Lot tout entier, connaît donc une croissance démographique légère dont, peut-être un peu vite, nous ne manquons pas de nous réjouir.

Merci à tous pour votre coopération ! et bonne lecture de ce numéro 17...

Zaza.

Les Nouvelles de la Mairie



I - DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal a approuvé, lors de la séance du 29 janvier, le programme des travaux pour l'année 1999 proposé par le Maire, à savoir :

- Des actions de goudronnage à Sécade et sur la route de Miers.
- La réfection de la couverture de l'ancienne mairie, la réalisation de ce projet étant toutefois conditionnée par l'obtention d'un financement au titre de la D.G.E (Dotation Globale d'Équipement).

Le 26 mars, le conseil municipal a adopté

- Le compte administratif 1998, bilan définitif de l'année écoulée qui se traduit par :
 - recettes : 987.117, 89 francs
 - dépenses : 747.624, 50 francs
 - solde positif : 239.573, 39 francs
- Le budget primitif 1999 qui prévoit en principe :
 - pour le fonctionnement : 987.856 francs de recettes et dépenses
 - pour les investissements : 266.600 francs de recettes et dépenses

Dans ce cadre, le conseil municipal a confirmé ses décisions du 29 janvier 1998, en particulier la réfection de la couverture de l'ancienne mairie, pour laquelle le Maire a obtenu une subvention d'environ 40.000 francs (F.D.E. 99 + D.G.E. 99).

Pour équilibrer le budget, le conseil municipal a voté à l'unanimité une augmentation de 1,014% de la part communale des taxes foncière et d'habitation.

II - COMMUNIQUES

I) Schéma communal d'assainissement

Enquête publique relative aux dispositions du schéma communal d'assainissement.

Par arrêté N° 02/1999 du 22 février 1999, le Maire de la commune de Floirac a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur les dispositions du Schéma Communal d'Assainissement.

A cet effet, M. Michel Gilbert, architecte domicilié à Gourdon Lot, 24 avenue Gambetta, a été désigné par le président du Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du 02 avril 1999 au 03 mai 1999 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat.

L'enquête se déroulera à la mairie du *02 avril 1999 au 03 mai 1999 inclus*,
aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat.

Monsieur le commissaire enquêteur recevra en mairie les :

Vendredi 02 avril de 9 à 12 h
Mercredi 14 avril de 14 à 17 h
Samedi 24 avril de 14 à 17 h
Lundi 3 mai de 14 à 17 h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Floirac 46600 Floirac.

Le Maire, Frédéric Bonnet-Madin
1136

2) Plan d'alignement

Le Conseil Général, sur proposition de sa commission permanente, a décidé le 19 octobre 1998 *la suppression du plan d'alignement dans la traversée du bourg de Floirac*.
Ce plan d'alignement avait été établi en ...1912 !

3) Médaille d'Afrique du Nord

Les anciens combattants ayant servi en Afrique du Nord de 1952 à 1962, titulaires du titre de reconnaissance de la Nation se voient décerner la Médaille d'Afrique du Nord, créée par décret du 29 avril 1997.

*La médaille peut être achetée dans les perceptions
sur présentation du titre de reconnaissance de la Nation*

J.P. Biberson

Vue aérienne



du cirque de Floirac

SUR UNE LISTE DES MAIRES DE FLOIRAC...

À la demande de F. Bonnet, Michel Carrière, l'archiviste de Floirac, a récemment fourni à la mairie la liste complète des maires du village depuis la constitution de 1791. Il est, certes, intéressant en soi de connaître les noms de ceux qui ont eu en charge, depuis plus de deux siècles, la gestion de notre commune ; et voilà pour la mairie, avec cette énumération des trente huit noms de ceux qui ont endossé, longuement ou provisoirement, la fonction de maire de Floirac, un important document de mémoire et de reconnaissance qui lui manquait

Au demeurant si on se penche un peu sur elle, derrière sa sécheresse apparente et son laconisme, comme elle peut être bavarde et riche d'enseignements, cette liste ! Et quelle surprise d'y lire, presque à nu, les soubresauts de notre histoire nationale, sensibles jusqu'au fin fond d'une minuscule commune quercinoise comme la nôtre ! C'est à cette petite lecture que nous avons eu envie de vous inviter avant d'afficher à la mairie, dans son dépouillement retrouvé, la simple liste de nos maires. La voici d'abord telle qu'elle nous a été transmise :

| | |
|--|---|
| DUNOYER-LALANDE Géraud | élu maire (en place en 1791) |
| TERRAL Jean | élu maire en décembre 1791 |
| DUNOYER Géraud | élu maire en 1793. Destitué en octobre 1793. |
| MARBOT Jean | élu maire le 18 nivôse An II (7.1.1794) |
| LAJUGIE Léon | élu agent municipal en 1795. Destitué le 25 frimaire An VI. |
| LAMOTHE Léon | élu agent municipal le 25 frimaire An VI (15.12.1797) |
| LAJUGIE (Léon?) | nommé maire en 1800 |
| DUYJALON Pierre | nommé maire vers 1807 |
| MAURY J. Baptiste Pascal | nommé maire le 1 ^{er} avril 1824 |
| LAMOTHE Léon | nommé maire le 10 mars 1830. Démission le 20 mai 1833. |
| DUNOYER François Antoine | nommé maire le 20 mai 1833 |
| LINARS Jean- Baptiste | nommé maire le 22 mars 1848. Révoqué le 6 décembre 1851. |
| MAURY J. Pierre M. Joseph Alfred | nommé maire le 8 décembre 1851. Démission. |
| MAURY Félix Léonard Ludovic | nommé maire 27 décembre 1862. Suspendu 30 septembre 1870. |
| LAMOTHE Léon | nommé président commission municipale le 30 septembre 1870 |
| MAZARGUIL François | nommé maire le 6 juillet 1871 |
| LINARS Jean-Baptiste | nommé maire le 7 juin 1876, élu le 8 octobre 1876. Démission. |
| ROCHE Jean-Baptiste | élu maire en juin 1879 |
| RIVIERE Pierre | élu maire le 23 janvier 1881. Abandonne mai 1891 (santé). |
| LINARS Jean-Baptiste | élu maire le 29 mai 1891 |
| GARY François | élu maire en mai 1896. Démissionne en 1899. |
| LACASSAGNE Antoine | élu maire le 30 juillet 1899 |
| MIRET Jean Léon Auguste Joachim | élu maire en Juin 1900. Décédé le 24. 2.1911. |
| DINQUIE Calixte, adjoint, | élu maire le 23 avril 1911 |
| MALES Philippe | élu maire en mai 1912. Décédé le 10 juin 1916. |
| TREIL Robert adjoint assure l'intérim. | |
| TREIL Robert | élu maire le 10 décembre 1919. Démissionne en 1920. |
| LUGOL Paul fait fonction de | maire le 25 février 1920. Démission du conseil. |
| ROBERT Martin | élu maire le 28 mars 1920 |

| | |
|-----------------------|--|
| LABORIE Henri | élu maire en mai 1925 |
| LAFEUILLE Martin | élu maire le 19 mai 1929. Dissolution du conseil le 23 mai 1941. |
| MEZARD Gustave | nommé président commission municipale le 23 mai 1941 |
| MAGNE Antoine | magistrat communal (comité de Libération) octobre 1944 |
| MAGNE Antoine | élu maire le 22 novembre 1944 |
| DAUBET Joseph | élu maire le 2 novembre 1947 |
| PASSERAT Paul Alfred | élu maire le 10 mai 1953 |
| SOUSTRE Marcel | élu maire le 21 mars 1965 |
| ALAGNOUX René | élu maire le 21 mars 1983 |
| BONNET-MADIN Frédéric | élu maire le 23 juin 1995 |

Les grands bouleversements politiques apparaissent évidemment en filigrane dans une telle nomenclature dans la mesure où le maire est le représentant des pouvoirs publics à l'échelle de la commune. Ainsi perçoit-on, dans le début de notre liste, l'écho affaibli des fièvres révolutionnaire : un maire élu en 1791 cède la place à un autre la même année ; G. DUNOYER, élu en 1793, est destitué au mois d'octobre 1793 ; un maire lui succède début 1794, qui ne durera guère non plus puisque L. LAJUGIE le remplace en 1795 pour être à son tour destitué en 1797 ! La durée d'un mandat de maire tenait à peu de chose en ces temps troublés ! Que de stabilité et de tranquille démocratie semble à l'inverse refléter la fin de notre liste !

L'incidence des deux grandes guerres du XX^e siècle ne manque pas, bien sûr, de se faire jour aussi dans cet index de nos maires. Deux des 39 noms cités, placés en retrait sur la liste, sont ceux d'intérimaires qui ont assumé la charge de maire après le décès ou la démission du maire en titre, ce qui est normal. Mais l'un des deux, Robert TREIL, reste longtemps en place, de 1916 à 1919, du fait sans doute de la première guerre mondiale, avant de se faire élire régulièrement en décembre 1919, après la fin des hostilités. La guerre de 39-45 laisse une marque également, avec cette dissolution du conseil en mai 41 (époque de Vichy) puis, à la fin de la guerre, en Octobre 44, la nomination provisoire d'un nouveau maire par le comité de Libération.

Mais ce qui saute aux yeux surtout, dans cette liste, c'est que les maires sont dits tantôt "élus" (au début et à la fin de la liste) tantôt "nommés". Deux lignées de maires se dessinent donc nettement, dont seule celle des maires élus correspond à un système démocratique, instauré à la Révolution mais dont on voit bien, ici, les difficultés à se maintenir en France au XIX^e siècle.

En effet, Léon LAJUGIE est *nommé* maire en 1800, année où le général Bonaparte, interrompant le processus démocratique avec le coup d'état du 18 Brumaire (9-10 novembre 1799) instaure progressivement son pouvoir personnel dans le Consulat. Pour la première fois depuis la fin de l'Ancien Régime, le premier des magistrats municipaux est désigné d'en haut et non plus par le peuple. Napoléon Bonaparte conduira la France au 1^{er} Empire (de 1804 à 1815). La démocratie a largement cédé la place, et pour longtemps : sous le 1^{er} Empire, en 1807, a lieu une nomination, celle de P. PUYJALON. Après la grande défaite de Waterloo, c'est le retour au pouvoir des Bourbons, en 1815, et toujours le système de *nomination des maires* : la "réaction" est victorieuse ; la famille royale, que la Révolution et l'Empire avaient dépossédée, est restaurée sur son trône avec Louis XVIII puis Charles X ; une monarchie constitutionnelle, conservatrice, se met en place pour une longue période (de 1815 à 1848). Deux révolutions entrecourent cette période mais leur impact est trop bref pour que le retour à

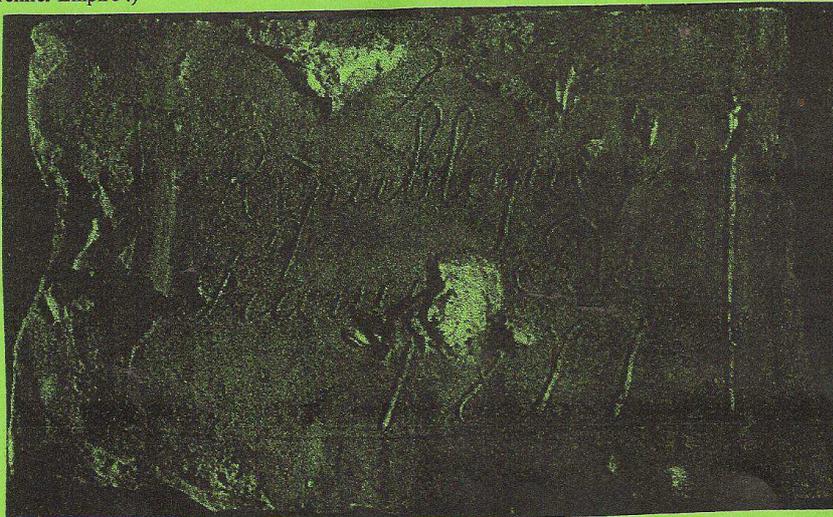
un système d'élection ait le temps de se produire : celle de 1830 (les "trois glorieuses" : 27, 28, 29 juillet 1830) met fin à la Restauration mais débouche sur la Monarchie de Juillet avec le roi Louis-Philippe ; celle de 1848 (journées de Février 1848 conduisant à l'abdication de Louis-Philippe) s'achève sur l'instauration d'une brève II^e République qui durera deux ans, partagés entre une véritable guerre civile de plusieurs mois, durement réprimée par un quercinois (!) le G^{al} Cavaignac pour le compte des Républicains modérés, et la présidence du Prince Louis-Napoléon ! La démocratie, elle, n'est pas restaurée et ne le sera pas... Nos maires sont systématiquement "nommés" en 1824, 1830, 1848... Mais le maire nommé en mars 1848, après les journées de février 1848, Jean-Baptiste LINARS (sans doute favorable au gouvernement provisoire républicain des Lamartine, Arago et Louis Blanc etc...et hostile à la monarchie Louis-Philipparde), est révoqué (le mot a quelque chose de brutal !) en 1851, le 6 décembre, juste après le coup d'état du 2 décembre 1851 qui permet à Louis-Napoléon Bonaparte de mettre en place le Second Empire et un pouvoir personnel fort.

La fin du Second Empire voit naturellement la "suspension" du maire en place le 30 septembre 1870. C'est le retour à la République (la III^e République), mais ce n'est pas encore la reprise du système d'élections démocratiques : un "président de la commission municipale" (- expression qui signe une réflexion sur les institutions et qui reprend certaines des hésitations que l'on voit dans cette liste entre le titre de maire -(*major, le premier*) et celui de président !)- est nommé, puis deux maires encore. On en revient alors seulement, en octobre 1876, au système électoral au suffrage "universel" ... masculin, une fois mises en place les lois constitutionnelles de 1875 qui confèrent son assise juridique à la République. C'est d'ailleurs, il est amusant de le constater, le même LINARS, révoqué en 1851, qui est *élu*, après cette longue période où la démocratie a semblé se chercher dans notre pays, à travers affirmations conservatrices, ébranlements révolutionnaires et revendications populaires !

Ainsi voit-on à Floirac, au cours de ce XIX^e siècle effervescent et tourmenté, 11 maires "nommés" sur les 15 qui représentent la commune de 1800 à 1899. Mais, sur le total des 37 maires (intérimaires exclus), 24 sont "élus". Le système de l'élection, mis en place en 1791, conforté en 1848 par l'adoption du suffrage universel masculin, l'emporte donc tout de même largement jusqu'à aujourd'hui.

Anne-Marie Daubet

Tuile trouvée à Floirac par Michel Caminade, sur laquelle on peut lire "République française de 1871". (le 7 n'est pas très visible mais la graphie 1811 serait une absurdité ou une profession de foi républicaine très audacieuse en plein premier Empire !)



PAROLES DE NOS JEUNES...

Cet objet si nuisible...

Il existe chez pratiquement tous les ménages un outil de communication qui balance quelques dizaines d'images par seconde et le son qui va avec. Vous l'avez sans doute deviné, il s'agit de la télévision. Pourquoi nuisible, la télé ? D'abord parce qu'elle fait faire des cauchemars aux petits, qui copient légitimement l'attention que porte leur famille à cet engin. Lorsqu'ils ont soif d'apprendre, lorsqu'ils commencent à demander pourquoi les choses sont comme ci ou comme ça, souvent les parents, épuisés par leur journée de travail, n'ont pas la patience de leur répondre. Les petits sont donc envoyés vers ce qui est devenu une sorte de baby-sitting que l'on met en route. Ils sont vite attirés, comme par un aimant, vers cette « boîte à images ». Mais, parmi tout ce que la télé débite, l'enfant ne peut trier.

De plus, c'est de la communication à sens unique : l'enfant peut toujours demander « pourquoi ? » au présentateur d'une émission, il est probable que celui-ci lui réponde ! Mais cela ne fait rien ! La télé est à la mode. Je me souviens de l'époque où, à l'école, tout le monde demandait : « alors, qu'est ce t'as vu à la télé, hier soir ? ! » On n'y peut rien, mais je me rends compte qu'elle est surtout abrutissante. Parfois, elle devient l'objet qui fait un bruit de fond, qui se substitue mal à la radio, et qui, par dessus tout, fait se désintéresser les jeunes de la lecture. En effet, il est plus aisé de regarder Tintin à la télé que de lire les albums... (même si, heureusement, ce n'est pas général). Même l'actualité, à partir du moment où elle est interprétée, débitée trop vite, que l'on passe du rire aux larmes en un clin d'œil, devient sujette à falsification. Le journal, par exemple, se termine souvent en « happy-end » alors qu'au début il commente ce que les Hommes réussissent le mieux, la Guerre. Mais le pire, c'est bien

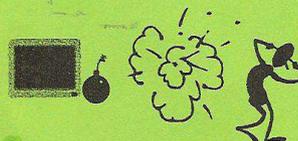
la publicité ! Ah ! la publicité qui fait faire des caprices aux petits ! Enfin, le choix du programme, du film du soir à regarder, autant de sources de petits conflits. C'est la fin des échanges, des conversations familiales où se transmettaient les valeurs... Bref, le huitième art ne détruit-il pas la culture de la jeunesse... ?

Alors que faire ? Je ne sais pas. Il est bien connu que lorsque l'on interdit quelque chose à un enfant, il veut comprendre pourquoi on le lui interdit. Or il est très difficile de lui expliquer qu'en passant des heures et des heures derrière un écran qui scintille, il se fait du mal sur bien des plans. Il est donc quasiment impossible de lui interdire de regarder cet objet si nuisible pourtant... Peut-être faut-il fixer des limites horaires ? A la longue, elles ne seront sans doute pas respectées. Surtout que nous aussi, les adultes, on nous pousse, à notre insu, à regarder des atrocités parfois, des bides télévisuels !

Si on ne peut pas interdire à un enfant de regarder la télévision, peut-être faut-il prendre le temps de lui faire savourer d'autres plaisirs, de lui lire des contes : car, j'en connais beaucoup qui connaissent mieux les pubs, feuillets, ou séries télévisées, que des lectures qui, à mon avis, forgent mieux le caractère. La télécommande est devenue un jeu pour bon nombre de bambins, alors qu'autrefois trois bouts de bois suffisaient... Nous vivons un monde moderne...

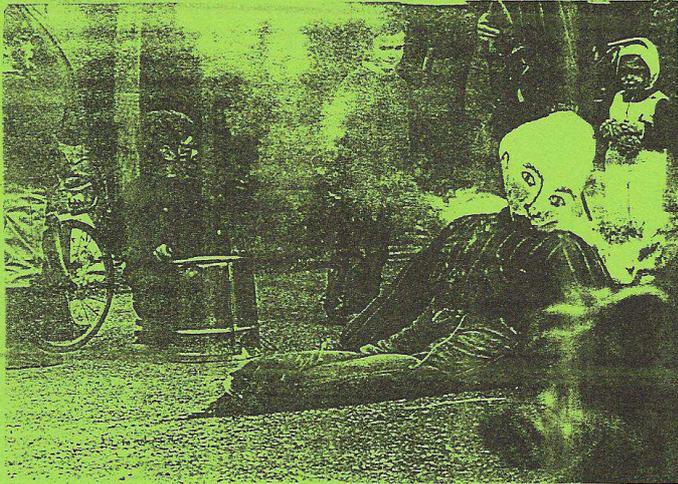
Dans le prochain numéro de votre excellent journal, je serais heureux d'avoir un avis contraire, et surtout que l'on m'explique le plaisir qu'ont les jeunes à « zapper » des journées entières, et à être aspirés par cet objet si nuisible...

Un jeune lecteur



Carnaval

merci le Comité des fêtes !



Adiu, Paure Carnaval...

Association pour l'Animation et la Sauvegarde de Floirac

Une réunion est prévue le dimanche 11 avril 1999, 16h, à la mairie pour faire le point sur les activités passées et prévues, en particulier pour préparer la foire de Mai et l'exposition de l'été dont le thème " PORTRAITS", avait été arrêté au mois d'octobre.

Les débroussaillages de l'hiver se sont effectués, avec des bénévoles toujours généreux de leur temps et de leurs efforts, dans une ambiance très amicale dont je remercie chacun. Des circuits de promenades très intéressantes ont encore été regagnés sur la broussaille, circuits que nous vous demandons d'emprunter avec le plus grand respect pour la nature, l'environnement, les propriétés privées qui les jouxtent et les animaux qui peuvent y paissent !

le livre de Michel Carrière :

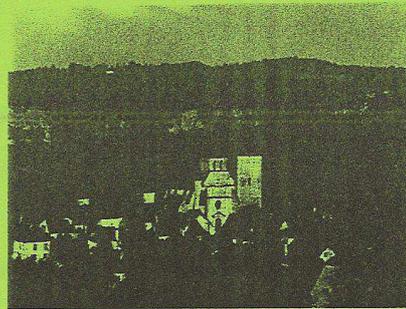
va enfin être édité et, afin de nous permettre d'évaluer le tirage à prévoir, nous souhaiterions connaître les intentions de réservation du livre à paraître.

Dès que le prix aura pu en être établi, un bulletin de souscription vous sera adressé.

Michel CARRIERE

Floirac en Quercy

des origines à 1700



Anne-Marie Daubet, présidente de l'AASF

RECITS EN LIBERTE...

La grand-mère du Morvan

par L. Papon



« Je me demande ce qu'elle a encore été faire à Autun, ma Lili. Elle ne dit rien à personne, elle ne peut pas rester en place, elle saute sur son vélo et en route. Je sais qu'elle a dit bonjour au Jacquerot en revenant, il est toujours là, à attendre, comme s'il n'avait rien à faire ! Elle est même entrée chez la Jacquerote cinq minutes. Elle a dû lui dire ce qu'elle avait acheté. La Jacquerote est toujours au courant de tout, elle sait tout, entend tout, c'est une rubriquée celle-là. Mais je ne lui demanderai rien. Elle serait trop contente !

Dis, mon gros, tu ne sais pas que ce que ta sœur a encore acheté ce matin ? Quand elle est rentrée, je l'ai entendue parler de « leurs quileys », « leurs guilés »... C'est que je n'entends plus très bien, tu comprends. Elle a dû acheter deux gilets, un pour toi et un pour elle...

Elle est gentille, ta sœur, courageuse et tout, mais qu'elle dépensière ! L'argent ne lui tient pas entre les doigts ! Si j'avais fait comme ça, je n'aurais rien maintenant. Un sou et un sou, ça fait deux sous, mon enfant. Et vous n'aviez besoin de rien, vous avez tous ce qu'il vous faut. Mais non ! il faut qu'elle achète ! Sans compter que ton grand père ne va pas être content si elle a dépensé mal à propos ! Il va se mettre en colère et il va encore crier « Hosanna » !

C'est une chère petite, elle travaille bien, elle est dévouée, cette enfant. Elle m'apporte mon café au lait, tous les matins, au lit. Elle me gâte et j'aime ça, pardi ! Personne ne m'a jamais gâtée comme ça. C'est une aimable personne, ta soeur, mais elle crie, mon Dieu, elle crie !...

- Mais Mémé, tu lui demandes tous les soirs si elle va t'apporter ton petit déjeuner au lit le lendemain ; alors ça l'agace !

- Je sais bien, j'ai tort, mon enfant ! Mais j'ai tellement peur qu'elle oublie !

- Mais non, elle n'oublie pas, elle est toujours levée la première et elle prépare le café tous les matins...

- C'est vrai, mon gros. Et elle cuisine bien aussi. La grosse truite que tu avais pêchée, qu'elle avait mise au four et qu'elle avait arrangée avec une bonne affaire de crème... Hêe... que c'était bon ! Comme disait ma pauvre mère, on s'en serait léché les doigts et le pouce ! Et ça vous avait un goût de revenaisie...

- Qu'est ce que c'est, mémé, la revenaisie ?

- Je n'en sais rien, mon enfant. Ma pauvre mère disait toujours ça quand on se régalaît ; ça devait être quelque chose de bon ! Dis, mon gros, tu ne vas pas remettre tes pièges, pour en prendre une autre, de truite ? Et puisque vous aimez bien tous les deux les histoires que je vous raconte, le soir, à la veillée, quand il fait si bon au jardin, je vous dirai celle du St Curé d'Ars ! Et celle de ce bon vieux curé qu'un jeune homme rencontre sur le trottoir et qui lui dit :

"M. le Curé, voudriez-vous sonner à la porte de cette maison. Une vieille dame va venir vous ouvrir. Vous lui direz que vous m'avez rencontré et qu'elle ne se fasse aucun souci pour moi, que je suis très heureux là où je suis.

-Mais mon enfant ne pouvez-vous aller le lui dire vous-même ?

-Non, M. le Curé, je dois partir, je suis pressé. Je ne dois pas être là." Et il disparaît très vite.

Le Curé sonne à la porte, une dame vient ouvrir et le fait entrer dans un salon. Le Curé lui dit : « Madame, un jeune homme de trente ans environ, tenez, il ressemblait exactement au portrait que vous avez sur votre cheminée, m'a dit de vous rassurer, que vous ne vous fassiez aucun souci, qu'il est très heureux là où il est. » Alors la dame a répondu : « M. le Curé, ce jeune homme est mon fils. Il est mort il y a trente ans. »

- Oui, c'est une belle histoire. Mais Mémé, Lili ne t'a pas demandé de mettre des pommes de terre à cuire ?

-Mon Dieu, j'oubliais ! Elle aurait encore crié, la pauvre petite. Elle m'a tout préparé, je n'ai plus qu'à mettre le sur le feu. Voyons l'heure qu'il est, il faut que je me dépêche.

Mais qu'est-ce-que je viens de dire ? « L'heure qu'il est. » Mais c'est ça qu'elle a dit ! « Leurs quileys » ! « L'heure qu'il est » ! Elle avait peur d'être en retard. Et moi qui me faisais des idées ! Ah ! je savais bien que ma Lili n'était pas si dépensière que ça ! ».

Luce Papon

NOS AMIS HOLLANDAIS...

Une enquête de Zaza

Joop et Anke Loots nous reçoivent dans leur jolie maison de la Martinie, le Puits Percé.

Z : Comment êtes-vous arrivés ici à Floirac ?

A : Nous passions nos vacances au camping des Granges.

J : C'était il y a vingt ans, nous étions les premiers hollandais au camping.

A : Je travaillais à ce moment-là pour un guide touristique hollandais et je parcourais le Lot et la Dordogne, même jusqu'à Agen, pour répertorier les campings et les gîtes. Nous ne voulions pas acheter ici mais plutôt dans les Cévennes ou dans le Tam.

J : D'abord, je voulais m'associer au camping des Granges en achetant la moitié des parts, finalement ça ne s'est pas fait. Ensuite, nous avons été dans les agences immobilières.

A : Ici, c'est la première maison que nous avons visitée. Tout de suite, Joop a dit «Voilà ! c'est celle-là ! » Nous avons continué à visiter d'autres maisons, mais...

J : C'était celle-là ! J'avais été très malade et cette maison représente pour moi un nouveau départ. C'est pour ça que j'ai voulu tout faire moi-même. C'était très important. Voilà dix ans que nous passons toutes nos vacances ici.

(La maison est finie ; elle est bien agréable, comme ce soir, au soleil couchant.)

Z : Que pensez-vous de Floirac ?

J : Ce qui est formidable, c'est qu'on connaît les habitants et qu'il y a beaucoup de jeunes.

A : L'accès est facile, le train n'est pas loin pour que les copains puissent venir nous voir et par la route en prenant la N20 ou l'A 20, c'est simple. J'aime l'environnement et ce pays plein d'Histoire.

J : Les gens sont très différents des hollandais, c'est un monde différent. Ici le temps passe comme une rivière...

Z : Comment voyez-vous les français ?

A : En Hollande, les français ne sont pas très bien vus : ils ne sont pas sérieux et parlent seulement le français. A part les gens du Nord que les hollandais considèrent comme plus honnêtes, plus à l'heure et qui parlent plus lentement que les gens du Sud de la France. Mais nous ne sommes pas d'accord avec ça. Les hollandais regardent toujours leur montre. Ici non.

J : Je vais te raconter une anecdote. J'avais besoin d'une ampoule mais je ne savais pas exactement de quel modèle, le quincaillier m'en a donné dix en me disant : " Tu les essayes et quand tu reviens tu paieras". C'est formidable, cette mentalité, ça me rappelle ma jeunesse à la campagne. On a le temps de parler, la vie est calme, ce n'est plus jamais comme ça chez nous. Un jour, j'ai dit à Michel Caminade que je trouvais que ce n'était pas rentable d'aller comme il fait d'un champ à l'autre (en Hollande toute la campagne est remembrée.) Il m'a répondu qu'ainsi il voyait des gens et que c'était bien. Là, j'ai retrouvé ma jeunesse. Chez nous, c'est l'économie qui dirige tout, pas ici et c'est mon idée de vivre. Bien sûr, c'est peut-être différent quand on travaille, mais nous sommes en vacances et c'est merveilleux. Ce qui est important aussi, à Floirac, c'est la vie sociale, c'est exceptionnel de voir ça, quelqu'un est malade tout le monde lui rend visite.

Je te raconte une autre anecdote. J'avais été à la gravière, un dimanche, et j'ai pris le sable dont j'avais besoin, il n'y avait personne, j'étais un peu voleur en faisant cela mais je voulais finir. Le lendemain, le patron de la gravière est arrivé chez moi pour m'engueuler : j'étais très embêté, je lui ai offert une bière, nous avons parlé longtemps, il a vu la maison et maintenant je prends ce que je veux quand je veux et je paye après. C'est cette mentalité qui nous plaît, nous espérons que dans sept ou huit ans nous prendrons notre retraite à Floirac dans notre maison.

Juste avant le commencement du monde, une déesse féconde et généreuse, à la riche chevelure d'épis blonds que les grecs appelaient Déméter, affrit le blé à l'homme : il le broya en farine et y puisa la force de se tenir debout, devenant ainsi au fil du temps homo sapiens.

*Notre civilisation est celle du blé
comme d'autres sont celles du riz ou du maïs.*

Le mot Blé viendrait du francique « Blâ » ou de « Blato » qui signifiait farine en langue celte chez les gaulois
Blé et farine se trouvent ainsi toujours assimilés.

• **A chaque farine son usage :**

Le blé dur donne des semoules et farines jaunes réservées à la production des pâtes et des semoules.

Le blé tendre ou froment livre des farines destinées à la panification, à la pâtisserie et à la cuisine. Plus la farine est épurée, légère et fine, moins elle contient de nutriments. Cela se traduit par un numéro sur le paquet de farine : plus il est élevé, mieux les éléments nutritionnels du grain ont été préservés.

- type 45 : blanche, pour pâtisserie, viennoiserie et cuisine.
- type 55 : pain courant, biscuits.
- type 80 : pain de campagne, pains spéciaux.
- type 110 : pain bis, pain complet.
- type 150 : pain intégral, pain au son.

• **Les mots justes**

- *Farine de blé ou de froment.*

Tout autre végétal pulvérisé doit préciser son identité, farine de seigle, de sarrasin, de maïs, de riz, de châtaigne, de pois chiche, de lentille...

- *Farine de seigle.* Issue d'une autre céréale à grain sombre, elle ne doit pas contenir plus de 5% d'autres graines. Elle est panifiable.

- *Farine de méteil* provenant du blé et d'au moins 50% de seigle cultivés, battus et moulus ensemble.

- *Champart*, mélange de froment, de farine et d'orge dans les

mêmes conditions que pour le méteil.

- *Farine de blé noir ou de sarrasin* ; issue d'une autre céréale à grain noir cultivée surtout en Bretagne, non panifiable.

- *Blé de Guinée.* Sorgho, graminée comestible des pays chauds.

- *Blés d'Inde ou de Turquie,* autre nom de la farine de maïs.

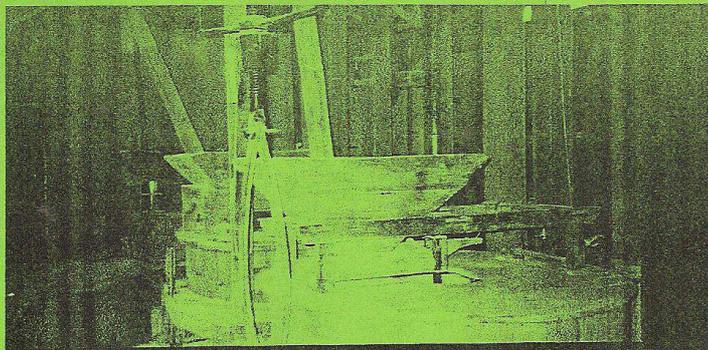
- *Petits blés,* autre nom de l'orge et de l'avoine

• **Comment conserver la farine**

La plupart des farines se conserve jusqu'à un an; si elles sont stockées au frais et au sec ; les farines bises ou complètes se gardent moins longtemps (environ deux mois), à température ambiante.

Au temps des moulins de Daudet on mangeait du pain bis, gouteux, nourrissant et rustique.

La farine moderne nous a donné le goût du pain blanc, plus fin et léger très appauvri en nutriments, mais elle fait les brioches légères, les sauces fines et la baguette facile à mâcher....



LA RECETTE DE PAQUES CHANTAL

Sablés Cocotte -- Sablés Cloche

| Ingrédients pour 24 sablés environ | Glaçage | Décor |
|--|---|---|
| 280 g. de farine 100g. de sucre en poudre 75 g. de beurre 1 oeuf 3 cuillères à soupe de sirop d'érable 1 cuillère à café de levure chimique 2 cuillères à café rases de cannelle | 100g. de sucre glace 25 g. de cacao 2 cuillères à soupe d'eau chaude | Des bonbons multicolores de type « smarties », des vermicelles multicolores |

- Tamiser farine, levure et cannelle dans un saladier puis verser le sucre en poudre, mélanger. Ajouter le beurre coupé en morceaux. Travailler le tout du bout des doigts.
- Casser l'oeuf dans un bol, le battre avec une fourchette ; verser ensuite le sirop d'érable et fouetter l'ensemble jusqu'à ce que le mélange soit bien lisse.
- Faire un puits dans le mélange farine, beurre, sucre, cannelle, ajouter l'oeuf et le sirop d'érable battus précédemment. Malaxer soigneusement l'appareil pour obtenir une boule de pâte. Mettre cette boule de pâte à reposer au réfrigérateur dans un sac plastique.
- Abaisser la pâte reposée sur un demi centimètre d'épaisseur et la découper en forme de cloches ou de cocottes.
- Préchauffer le four à 200° (thermostat 6/7).
- Disposer les sablés sur une plaque beurrée et la glisser dans le haut du four pendant 15 minutes.
Les sablés sont cuits quand ils prennent une belle couleur brun doré.
- Poser les sablés sortis du four sur une grille : ils durcissent en refroidissant.

Préparation du glaçage :

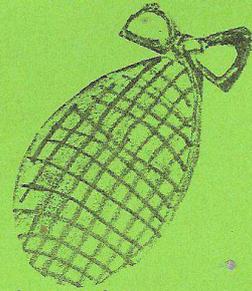
Verser le sucre glace dans un bol, ajouter les deux cuillères à soupe d'eau chaude.

Ajouter le cacao en le tamisant ; bien mélanger.

Étaler une cuillère à café du mélange sur chaque sablé. Egaliser au couteau ; enfin décorer les cocottes avec les vermicelles et les cloches avec les bonbons.

Ces petits gâteaux raviront les enfants.

Joyeuses Pâques



HISTOIRE DES OEUFS DE PAQUES

Le matin de Pâques, dans tous les pays du monde, on offre des oeufs aux enfants. Chez nous, ce sont les cloches qui les distribuent : disparues au soir du Jeudi Saint, elles reviennent de Rome à la sortie de la messe pascale et sèment leurs friandises en chocolat dans les jardins. En Suisse, c'est le coucou qui fait la distribution et en Allemagne, un lièvre. En Russie, pendant les trois jours qui suivent Pâques, les hommes vont d'une maison à l'autre présenter leurs vœux et offrir de vrais oeufs peints. En Pologne et en Grèce, un combat d'oeufs durs est organisé à la fin de la messe ; ce jeu consiste à toquer son oeuf contre celui du voisin en s'écriant « Christ est ressuscité » ; celui dont l'oeuf ne s'est pas brisé gagne celui de l'autre.

L'oeuf est à Pâques ce que le sapin est à Noël : l'emblème,

symbole de vie nouvelle et de perfection dans les traditions sacrées de l'Antiquité, l'oeuf s'impose assez naturellement comme symbole chrétien de la résurrection du Christ.

Chantal Lyautey

Le Carnet de Floirac

Nous avons eu la tristesse de conduire à leur dernière demeure

Monsieur Marcel Prévôt, 85 ans
décédé le 30 janvier 1999

Monsieur Louis Granouillac, 70 ans
décédé le 4 mars 1999

Madame Elodie Pinsac, 92 ans
décédée le 4 mars 1999

Madame Anastasie Bouat, 91 ans
décédée le 10 mars 1999

Nous avons appris avec tristesse le décès de

Monsieur Yves Labrue, 56 ans
survenu le 26 mars 1999
à Bassinac-le-Bas en Corrèze.
Nous présentons à sa mère, Madame Labrue,
de la Martinie, toutes nos condoléances.

Les Annonces

- Le Comité des Fêtes vend réfrigérateur petit modèle en bon état de fonctionnement : 250 francs, tel : 05 65 32 53 36
- Monsieur Jean Floirac, 24 rue Gabriel Vernet F 18500 Foecy ; tel : 02 48 51 05 99 souhaiterait acquérir le livre « Communauté rurale au XVIII ème siècle - Floirac en Quercy », dont l'auteur est Michel Carrière. Faire offre. Par avance, merci et compliments pour les articles contenus dans le petit journal de Floirac.
- Pour garder vos enfants en soirée, week-end ou semaine, faites appel à Léa, au numéro de téléphone : 05 65 32 06 16.
- Saadia Marough : 10 kg de pièces jaunes ont été collectés à la Poste de Floirac, en faveur de la Fondation des Hôpitaux de France. Cet argent servira au confort des enfants hospitalisés longtemps et à faciliter la présence des parents à leur chevet.
- Particulier vend vélo de femme de marque Peugeot, état neuf. Tel : 05 65 32 47 26.
- Particulier vend évier double bac, 120/60, un meuble sous-évier 3 portes et 6 convecteurs électriques. Tel : 05 65 32 55 70.
- Monsieur Harize François, pédicure podologue à Saint-Céré, se déplace sur rendez-vous au domicile des patients tous les seconds jeudis du mois ou tous les deux mois pour ceux qui le désirent. Tel : 05 65 38 16 08

- A vendre au
05 65 32 48 86 :

- 1 réfrigérateur Frigéco : 200 f
 - 2 fauteuils cuir vachette pleine fleur, vert bouteille : 1500 f l'un.
 - 1 table de 1m50 et ses 2 rallonges de 25 cm : 300 f.
 - 1 table de salon, bois et verre, hexagonale de 97 cm de rayon ; en dessous plateau en cannage : 750 f
 - 1 meuble télé-vidéo. Longueur 1m60, hauteur 65 cm : 200 f
 - 1 chaîne HiFi : ampli 2 fois 40 watts Technics, lecteur CD de marque JVC, tuner Sony, enceintes JBL 2x80 watts : Prix : 2000 f
 - 1 lampe pied en céramique, grand abat-jour, hauteur 1m10. Prix : 50 f.
 - Tables de télévision. Prix allant de 50 à 100 f.
- Un petit store vénitien neuf : 100 f.
Tel : 05 65 32 56 44.

Les Mots-Croisés de j.baurès

| | I | II | III | IV | V | VI | VII | VIII | IX | X |
|---|---|----|-----|----|---|----|-----|------|----|---|
| A | | | | | | | | | | |
| B | | | | | | | | | | |
| C | | | | | | | | | | |
| D | | | | | | | | | | |
| E | | | | | | | | | | |
| F | | | | | | | | | | |
| G | | | | | | | | | | |
| H | | | | | | | | | | |
| I | | | | | | | | | | |
| J | | | | | | | | | | |

Horizontalement : I Nous le sommes quand il y a du verglas à Caillon et au Couzouli - II il n'y en avait pas dans le lit de la Dordogne cet hiver ; a maquillé Floirac quelques jours cet hiver ; - III Métal précieux ; Jamais, ancien ; Pronom personnel à la troisième personne du singulier - IV Station spatiale ou ferme collective en Israël ; Suivi de César ou de Maria - V Etat des commerçants sur la place, cet hiver - VI Garages pour oiseaux spéciaux - VII Chauds dans le Lot - VIII Cuire à four chaud ; Préposition désuète - IX i pour les grecs ; participe passé - X Elle nous précède dans la filiation.

Verticalement : - A Edenté paresseux. - B Habitants d'un petit village sympa de la vallée de la Dordogne - C Cette voie parcourt tout le Cirque de Floirac et découvre un paysage superbe ; Trouble Obsessionnel Convulsif - D Le lombric, alias ver de terre, n'en a pas ; Qui a conservé le goût de fruit. E - Début de romance ; début de rantanplan. F - Le Causse l'a été cet hiver. G - Ton cassant ; Corrompu. H- Ouvres la fenêtre. I - Tels des citrons ; indispensable à l'élaboration de ce bulletin local. J - Mélées y a perdu la tête ; participe passé d'avoir au féminin.

NOUS VOUDRIONS SAVOIR

De l'utilité d'un recensement j baurés

Du 8 mars au 7 avril, sur la totalité de la France métropolitaine (hexagone et DOM) des agents agréés ont visité tous nos foyers sans exception pour faire l'inventaire de quelques 65 ? millions d'habitants.

A Floirac, Isabelle Chavinier a été chargée de cette mission, nous la remercions d'avoir cité en début de journal quelques chiffres révélateurs pour notre commune.

L'objectif de ce recensement est d'effectuer un comptage exact de la population qui donnera des milliers de données indispensables à la prise de décisions publiques nombreuses.

- Grâce à lui nous connaissons en premier lieu *le nombre d'habitants* aux niveaux communal, cantonal, régional, et national : plus de deux cents textes législatifs ou réglementaires y font référence .

Quelques exemples :

- Le nombre de conseillers municipaux, le mode de scrutin, le niveau de certaines taxes locales, les seuils de maintien de certains services publics, les indemnités des maires etc.....
- Le niveau des subventions de l'état pour le département.
- La détermination de la « dotation globale de fonctionnement » (DGF financement public) des communes.

- *Approche des modes de vie*

- La mention de l'âge permet d'évaluer l'espérance de vie, la façon de vivre des retraités, l'âge des jeunes vivant chez leurs parents ou entrant dans la vie active etc...
- Les sociologues, les économistes, les démographes, les urbanistes, les élus se fondent sur le recensement pour faire un travail adapté au nouveau visage de la France révélé grâce à lui : il sert par exemple à établir le nombre de pharmacies par habitants, étudier la possibilité d'implantation d'un centre commercial, décider l'ouverture d'un nouveau lycée, déterminer les besoins en hôpitaux, crèches, bureaux de poste, ramassage scolaire, transports, traitement des déchets etc...

Le recensement confirmera-t-il une tendance vieille de deux siècles, l'urbanisation ; en 1990, trois français sur quatre vivaient en ville contre un sur deux en 1936 ; nous pourrions mieux connaître aussi l'exode rural par département ou le profil des villes périurbaines. (en 1990, onze millions d'habitants dans le Grand Paris ; quarante cinq à Puyjourdes dans le Lot).

Côté mouvement de population, il permettra d'estimer l'immigration par nationalité, d'indiquer combien d'habitants sont nés dans un département donné, combien l'ont quitté ou s'y sont installés.

Le nouveau recensement produira aussi de multiples informations sur la population active du pays (en 1990, date du dernier recensement on apprenait par exemple que dans 42% des couples, les deux conjoints travaillaient ou que la participation des ouvriers et des agriculteurs était en constante diminution) etc.

A travers d'autres études, le recensement constitue un baromètre de nos modes de vie : ampleur de la solitude (plus de six millions de personnes vivent seules), recul de l'âge du mariage, diminution du nombre de femmes au foyer (trois millions en France contre six en Espagne), nombre d'enfants par foyer, progression des naissances hors mariage (deux fois plus en dix ans), les familles monoparentales, les familles reconstituées etc..., la liste est longue !.

En bref, le dernier recensement permettra de mieux connaître la France à l'aube du XXI siècle et d'adapter le fonctionnement du pays à son nouveau visage.

